

La Deal tire les conclusions de son enquête de circulation

TRANSPORTS : RESTITUTION DE L'ENQUÊTE SUR LES ENGORGEMENTS ROUTIERS

Vendredi dernier la DEAL faisait le bilan de sa toute dernière étude de circulation autour de la capitale mahoraise. Et ce qui ressort est avant tout un constat simple mais étonnant : 30% des bouchons à Mamoudzou sont causés par la somme de mauvais comportements des conducteurs. A titre d'exemple type, un véhicule qui s'arrête pendant 1 minute 30 en centre ville peut ralentir jusqu'à plus de 100 véhicules derrière lui. Chacun de ces véhicules ralentis prendra en moyenne 2 secondes pour redémarrer, ce qui à terme peu bloquer les voitures situées à plus de 200 mètres pour une durée allant jusqu'à 5 minutes.

Ces comportements parasites sont diurnes pour de nombreux conducteurs. Certains d'entre eux s'arrêtent en pleine voie, transforment les carrefours en points de rendez-vous... L'étude a tout de même ciblé les habitudes des taxis, qui récupèrent et déposent les usagers souvent dans des lieux non appropriés et à fort potentiel de création de ralentissement de la circulation. Il a été établi que les axes les plus empruntés (les routes nationales 1 et 2, la route départementale 14) nécessitent clairement une assiduité améliorée.

Ces itinéraires surchargés pourraient voir le niveau global d'embouteillages en heures de pointe drastiquement chuter si une attention particulière étaient portée par les conducteurs. Cette surcharge provient de la densité urbaine de la capitale. En effet, si l'on compare la densité urbaine de Mamoudzou aux grandes métropoles régionales françaises, on s'aperçoit que la densité de Mamoudzou est équivalente à celle observée à Lyon. Mais le centre économique de la région Rhône-Alpes est urbanisé en hauteur, ce qui laisse de l'espace au sol, notamment pour le stationnement. Malheureusement c'est loin d'être le cas sur Mamoudzou. Malgré la pression incessante de l'opinion publique mahoraise qui ré-



clame l'aménagement de nouvelles infrastructures (nouvelles routes...), cela ne serait pas pour autant la solution. En effet, les agents de la DEAL ont mis en avant un paradoxe selon lequel certains aménagements d'infrastructures peuvent créer une incitation à l'achat de véhicules. Ainsi, « en créant de nouvelles routes, un grand nombre de personnes ressent le sentiment qu'il serait encore plus profitable d'acheter un véhicule. Par cette démarche, le nombre d'automobile augmente et l'on se retrouve avec de nouveaux bouchons 6 mois après avoir aménagé les nouvelles routes. C'est le phénomène qui s'est produit avec la construction du pont après Tsoundzou II il y a environ 3 ans ».

Avant d'opérer quelque changement infrastructurel que ce soit, il faut donc passer par une sensibilisation accrue. Dans tout les cas, « la structure urbaine de Mamoudzou n'est pas faite pour la voiture. La densification urbaine ne prend pas en compte le problème de stationnement. On est déjà au niveau de saturation pour ce qui est de la circulation et au niveau du stationnement, cela ne saurait tarder. L'exemple de la ville de Sada est flagrant. Sur certaines routes, les voitures sont stationnées des deux côtés de la chaussée. De fait, la circulation est rendue possible seulement dans un sens »...

Selon le maire de Mamoudzou, l'obstacle premier à la sensibilisation contre l'achat de nouveaux véhicules est que « la voiture est devenue un marqueur social. Les personnes qui s'enrichissent veulent en premier lieu acheter une voiture. D'autant plus que pour une certaine partie de la population, le permis de conduire est l'unique diplôme dont ils disposent. Il faudrait trouver le moyen de créer une contre-logique pour leur faire comprendre que sur la capitale, on ne peut pas toujours circuler en voiture.

Il faut donc développer des alternatives efficaces, comme le prochain réseau de transports en commun ».

Parmi toutes ces considérations qui mettent en évidence l'impossibilité de faire perdurer cette insertion croissante de véhicules sur les routes mahoraises déjà saturées, l'avenir semble être favorable au développement du transport maritime. Avec des embouteillages débutant de Majicavo Koropa au Nord à Tsoundzou II au Sud, la seule réelle alternative sur le long terme reste le déploiement des transports maritimes. Encore une fois, la possibilité de mettre en place un système de barges pour les liaisons Longoni-Mamoudzou et Mamoudzou-Dembéni semble être l'alternative la plus efficace. En imaginant un déploiement maritime de la sorte qui lierait le Nord et le sud de l'île à la capitale en une durée moyenne de 30 minutes en barge, l'espace de stationnement nécessaire sur Mamoudzou pourrait être considérablement réduit.

De plus, étant donné le fait que le besoin d'un nouvel axe de circulation rapide concerne essentiellement la liaison entre Cavani et Kawéni, l'étude de circulation a fait prendre conscience que le projet de contournement de Mamoudzou par une nouvelle voie au Nord ne serait pas efficace.

En bref, l'étude de circulation de la DEAL a mis en lumière les mauvaises habitudes de conduite qui causent jusqu'à 30% des embouteillages de la capitale, la nécessité urgente de mettre en place un réseau de transport urbain assez performant pour dépasser l'idéologie qui fait de la possession et l'utilisation d'un véhicule personnel un marqueur social et surtout l'unique solution sur le long terme, le développement des transports par voie maritime.

Ludivine Ali

APPEL À PROJETS

INTERREG
Océan Indien

« PATRIMOINE CULTUREL DANS L'OCÉAN INDIEN »

L'OBJECTIF :

- ▶ la création et le développement de base de données collaboratives du patrimoine remarquable de l'océan Indien
- ▶ Le développement de projets collaboratifs visant la connaissance, la conservation, la transmission, la valorisation et la médiation culturelle du patrimoine matériel et immatériel de l'océan Indien

DÉPÔT DES DOSSIERS
DU 2 NOVEMBRE 2016 AU 31 JANVIER 2017

L'appel à projet est **TÉLÉCHARGEABLE** sur le site internet de la Région :
www.regionreunion.com

Pour en savoir plus
Guichet Unique Infrastructures de Développement Durable et Énergie (GUIDDE)
Tél : 02 62 67 14 53 / 02 62 67 14 59
Mail : guide@cr-reunion.fr

Les propositions des candidats devront être adressées par courrier ou déposées contre récépissé au service suivant :
Conseil Régional de La Réunion / Bureau du courrier
Avenue René Cassin - Le Moufia - BP 7190 - 97 719 Saint-Denis Messag Cedex 9







